

«Donner carrière à l'imagination»: c'est par ces mots que le Neuchâtelois Aimé Humbert, signataire du premier Traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon, termine l'introduction de l'ouvrage *Le Japon illustré* issu de son voyage. Publié en 1870 et riche de 476 gravures composées grâce aux matériaux iconographiques ramenés par le diplomate suisse, ce livre constitue une référence incontournable sur le passage de la période Edo à l'ère Meiji et un jalon majeur dans l'histoire de la perception du Japon par les Occidentaux.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la signature du Traité, l'exposition *Imagine Japan* interroge ce captivant jeu d'images et explore la fascination persistante pour le Pays du Soleil Levant. Des *anime* et autres mangas à l'esthétique des jardins et des villes, en passant par les arts martiaux, les pratiques religieuses, le tatouage et les divertissements populaires, le Japon apparaît en effet comme un réservoir de pratiques et de représentations nourrissant de manière continue et féconde le vécu et l'imaginaire de nombreux Helvètes.

«Giving free rein to the imagination» are the closing words of the preface to *Le Japon illustré*, written by Neuchâtel diplomat Aimé Humbert, a signatory to the first Treaty of Amity and Commerce between Switzerland and Japan. Published in 1870, the travel journal features 476 pictures drawn from the many images that Humbert had collected during his Japanese mission. As well as its lavish illustrations, the book is an essential reference work on the transition of Japan from the Edo period to the Meiji era, and a major milestone in the West's understanding and perceptions of Japan.

To celebrate the 150th anniversary of the signing of the Treaty, the *Imagine Japan* exhibition explores these images and the enduring fascination with the Land of the Rising Sun. Whether it is *anime* or manga, garden or urban aesthetics, martial arts, religious practices, the art of tattooing or popular entertainment in general, Japan seems to serve as a repository of practices and representations that continue to nourish and stimulate both the imaginary and real experience of many Swiss.



Musée d'ethnographie Neuchâtel
4, rue Saint-Nicolas · CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 717 8560 · Fax +41 32 717 8569
10h à 17h tous les jours sauf le lundi · Mercredi entrée libre
www.men.ch

日本を相心う



**IMAGINE
JAPAN**



Musée d'ethnographie Neuchâtel 20.06.14 au 19.04.15

Ouvert tous les jours de 10h à 17h à l'exception du lundi · www.men.ch

C'est le cas de donner carrière à l'imagination

En un mot, le domaine de la certitude est fort restreint, tandis que le champ des recherches, des conjectures, des hypothèses, est illimité. Cette situation autorise d'autres procédés que ceux de la méthode scientifique ou de la pratique des affaires. C'est le cas de donner carrière à l'imagination, à l'agent irresponsable et sans prétention, qui n'a d'autre science que celle de la vie, d'autre mémoire que celle du cœur, d'autre moyen d'observation que le regard de la sympathie.

Aimé HUMBERT. 1870. *Le Japon illustré*. Paris: Hachette. Volume I: p. II-III.

Giving free rein to the imagination

In sum, certainty is necessarily limited, while the fields of research, conjecture and hypothesis know no bounds. This situation opens the door to procedures that bear no relation to scientific methods or business practices. It therefore amounts to giving free rein to the imagination, an agent with neither responsibility nor ambition, whose only science is that of life, whose only memory is that of the heart, and whose only means of observation is a sympathetic eye.

Aimé HUMBERT. 1870. *Le Japon illustré*. Paris: Hachette. Volume I: p. II-III.

Le directeur de la Culture de la Ville de Neuchâtel
et le conservateur du Musée d'ethnographie
vous convient à l'inauguration de l'exposition

IMAGINE JAPAN

Jeudi 19 juin 2014 à 18h30